

LA RENTRÉE DU CHAUFFAGE

DU 1^{ER} OCT. AU 30 NOV.

Profitez d'offre dédiées pour installer un équipement gaz dernière génération compatible gaz vert...



et réalisez 20 à 40%
d'économies d'énergie⁽¹⁾



Profitez de remises exceptionnelles sur les équipements gaz, tous compatibles gaz vert



Votre branchement au réseau de gaz vous est OFFERT⁽²⁾



Bénéficiez des aides financières encadrées par l'État

Bénéficiez de l'expertise d'un Professionnel du Gaz pour votre projet de rénovation



ENTREPRISE AGUILAR

gille@entreprise-aguilard.fr - <https://www.entreprise-aguilard.fr>

10 RUE DU BOL D AIR - 69720 ST LAURENT DE MURE

TEL 06 63 45 17 72



En partenariat avec



(1) Économies d'énergie en kWh d'énergie primaire par an, pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire : de 30% à 40% pour une pompe à chaleur hybride et de 20% à 30% pour une chaudière THPE au gaz, en fonction de l'ancienneté de la chaudière remplacée et de l'énergie d'origine (calculs réalisés par des bureaux d'études indépendants sur la base de la méthode d'élaboration des diagnostics de performance énergétique 3CL-2021).

(2) Tarif de raccordement au 01/07/2024 encastrement du coffret compris : jusqu'à 654,52 € TTC (TVA à 10%). Offre destinée aux particuliers valable pour toute offre de raccordement transmise à GRDF entre le 01/10/2024 et le 30/11/2024 accompagnée du devis d'installation intérieure de chauffage au gaz signé entre le 01/10/2024 et le 30/11/2024, sous réserve d'un raccordement pour un logement situé à moins de 35 mètres du réseau existant en zone desservie GRDF et à minima pour un usage chauffage. Offre non cumulable avec toute autre contribution au raccordement GRDF.